

## Bulletin municipal de la commune du Morne-Vert

Très chers Verdimornais,



Les élus et le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2015. Tous nos vœux de santé d'abord, car sans elle les projets ne peuvent s'accomplir, mais aussi de réussite, de bonheur et d'optimisme en ces temps incertains. Espérons que notre commune préservera son authenticité encore pour de nombreuses années.

Riche en évènements, l'année 2014 s'est terminée par un bilan satisfaisant. Tout d'abord vos suffrages se sont largement portés sur notre équipe, L'Union Verdimornaise et nous vous en remercions encore. Placés à la tête de l'édilité, nous avons poursuivi les projets de la précédente mandature, entamé l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) – outil indispensable au développement maîtrisé de notre commune -, pensé au désenclavement de notre commune par des routes appropriées...

L'année 2015 est à peine entamée que toute l'équipe municipale et le personnel se sont déjà attelés à mettre en œuvre le programme politique que vous avez accepté en mars 2014. Véritable livre de chevet, ce plan d'actions fait autorité et guide nos décisions au quotidien. Ainsi, en 2015 vos élus adopteront un budget cohérent avec les engagements pris dans la profession de foi, la cyberbase – opérationnelle depuis décembre 2014 – ouvrira prochainement ses portes aux scolaires ainsi qu'au grand public, le site Internet sera mis en ligne.

Ce 9<sup>e</sup> numéro du *Verdimornais* revient très largement sur l'histoire de la commune liée au destin de Luce LEMAISTRE, premier maire du Morne-Vert, que nous avons mise à l'honneur lors de notre fête patronale, et sur les manifestations de décembre au Morne-Vert. Enfin, nous avons aussi rencontré Louis MORIN, fils de notre ancien maire, entrepreneur dynamique, résolu à encourager les agriculteurs dans le sillon de la protection de l'environnement avec l'utilisation de fertilisants naturels. Un message qui vaut son pesant d'or...

Bonne et heureuse année à tous !

Votre maire,  
Lucien SALIBER

Directeur de publication : Lucien SALIBER

Crédits photos : Muriel ERDUAL, Mairie

Rédaction : Agence Waouh

Conception, réalisation : Agence Waouh

Comité de rédaction :

Jean-Christophe BOULANGÉ,

Karine SALIBER

Tirage : 900 exemplaires

Diffusion gratuite

Impression : Imprimerie de Didier



### > Luce LEMAÎSTRE : un destin lié à l'histoire du Morne-Vert

Le maire Lucien SALIBER et le conseil municipal ont décidé d'honorer le 11 novembre, jour de fête patronale, Luce LEMAISTRE, premier maire du Morne-Vert et première femme maire élue de la Martinique. Une effigie sur pierre, réalisée par Isambert DURIVEAU, fils de la commune, a été installée près de la mairie du Morne-Vert le 6 novembre 2014, jour anniversaire de cette grande dame. Cette effigie a été placée entre l'église et la mairie afin qu'elle soit visible de tous même aux heures de fermeture de notre édifice communal. Luce LEMAISTRE fait profondément partie du patrimoine du Morne-Vert et de la Martinique.



#### Destins croisés d'une femme et de sa commune

Pour comprendre le destin particulier de cette femme, il faut le replacer dans le contexte du combat pour l'érection du Morne-Vert en commune. La population, poussée par l'envie de voler de ses propres ailes, réclamait son émancipation.

Avant 1949, le Morne-Vert était un hameau du Carbet, distant de 5 km du bourg de cette commune. A cette époque, il y avait peu de routes, peu de voitures et pas de téléphone.

##### > Le foncier

Alors qu'au Carbet la quasi-totalité des terres étaient détenues par des békés, au Morne-Vert, les petites et moyennes propriétés étaient possédées par des mulâtres ou des hommes noirs libres. Les modes de production, le rapport entre les hommes et à la terre étaient autres.

##### > Un hameau peuplé

En 1884, le Morne-Vert comptait 1800 habitants. De nombreux verdimornais siégeaient au conseil municipal du Carbet.

##### > Une vie économique dynamique

Sur les 9 distilleries du Carbet, 5 d'entre elles étaient situées au Morne-Vert.

##### > Une relative autonomie du hameau

Le Morne-Vert possédait sa propre paroisse depuis 1865. Son saint patron, Saint Martin, est fêté le 11 novembre. Notre commune est dotée d'un cimetière depuis 1874, de deux écoles primaires en 1885 et de ses propres registres d'état civil depuis 1895.

#### 103 ans de lutte pour l'érection du Morne-Vert en commune

- En 1846 l'abbé GOUX demande que soit fondée la paroisse du Morne-Vert.
- En 1947 le conseil municipal du Carbet examine la question de l'érection du hameau du Morne-Vert en commune et donne son accord. Une commission est mise en place pour délimiter la nouvelle commune.
- Le 10 février 1949 l'arrêté préfectoral n°49-111, annonce que le hameau du Morne-Vert est érigé en

commune et de ce fait le conseil municipal du Carbet est dissout.

- Les premières élections municipales ont lieu le 6 mars 1949. A 37 ans, Luce LEMAISTRE avec 343 voix est élue comme tête de liste de « Concentration Républicaine ». Elle remporte ces élections face au candidat Louis MORIN (298 voix pour la liste « Rassemblement du peuple français »).

## Une mandature courte

Quelques mois après son élection, elle reçoit au Morne-Vert le Général de GAULLE de passage en Martinique.

On doit à cette institutrice la construction de notre actuelle « école de garçons » et également la création d'un lieu de détention. En effet, pour les nouveaux élus, l'émancipation devait être totale et il n'était donc pas question que des Verdimornais, fussent ils délinquants, soient emprisonnés au Carbet. Une pièce du sous-sol de l'ancienne école - à l'emplacement de l'actuel bureau de poste - a été aménagée pour servir de cellule.

Sa mandature aura été courte car le Conseil d'état annulera les élections municipales en avril 1951. En août de la même année, Louis MORIN est élu avec 442 voix contre 277 pour Luce LEMAISTRE avec 90% de participation. Cet événement marque la fin de sa carrière politique.

Après sa retraite, Luce LEMAISTRE, s'est installée dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris où elle s'est consacrée au service des pauvres. Elle reviendra en vacances en Martinique dans les années 1990. Elle s'est éteinte à son domicile parisien le 9 décembre 2000.



## > Congrès des maires

Une délégation verdimornaise composée de Monsieur le Maire Lucien SALIBER et de 6 membres du conseil municipal (Mmes Glawdys BALLANDRAS, Marina BERNIERE, Juliana PAIN, Karine SALIBER et MM Jean-Christophe BOULANGE, Clotaire SERBIN) s'est rendue au 97<sup>e</sup> Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France. Ce congrès s'est déroulé à Paris du 24 au 27 novembre 2014 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Les débats et ateliers de ces quatre jours se sont déroulés sur fond de mécontentement des maires. Les collectivités, en effet, subissent une réduction drastique de leurs ressources financières entraînant la remise en cause de nombreux services à la population et des difficultés en matière d'investissements. Dans le même temps, les lois, les réformes et les normes de plus en plus contraignantes, entraînent une augmentation des dépenses des communes. Rappelons que le Congrès a pour objectifs essentiels d'éclairer sur les réalités des communes, de réfléchir ensemble et de fournir des éléments de réponse aux élus locaux souvent seuls face à leurs problèmes.



## > Fête municipale : la participation de Jean-Charles BREDAS et Guy FERDINAND a fait recette

La dernière fête patronale du Morne vert, qui a eu lieu le mardi 11 novembre 2014, avait un autre goût. Pour la première fois, Jean-Charles BRÉDAS et Guy FERDINAND, chefs cuisiniers reconnus de façon internationale, ont offert aux visiteurs un buffet spécial préparé essentiellement à partir de produits fournis par nos producteurs verdimornais. Pour l'élaboration de ce buffet, un groupe de bénévoles verdimornais a participé à un atelier de cuisine animé gracieusement par ces invités prestigieux. Les participants ont appris de nouvelles techniques culinaires en utilisant les produits locaux.

### Rencontre avec... Louis MORIN, un entrepreneur soucieux du développement dans le respect de l'environnement



On peut travailler dans le béton tout en chérissant la nature. Louis MORIN est d'abord un fournisseur de béton pour les entreprises du BTP. Depuis quelques mois, il a diversifié ses activités. Son entreprise importe en exclusivité en Martinique un produit naturel conçu, assure-t-il, pour revitaliser les sols en remplacement des engrais chimiques. Cet amendement organique permet la régénération des sols en activant l'humus. C'est après avoir lui-même testé son produit sur ses citronniers - dont les fruits de petite taille jaunissaient - que le verdimornais s'est lancé dans la commercialisation de cet fertilisant organique. « J'ai visité les plantations traitées au bactériosol en France, j'ai vu les reportages à La Réunion et au Cameroun ; j'ai été conquis. » dit-il.

Son objectif : convaincre et entraîner le plus grand nombre d'agriculteurs et d'amateurs de jardinage martiniquais dans son sillon. Il a d'ailleurs présenté son produit au salon de l'agriculture en novembre 2014 et dans l'émission « Libre éco » d'ATV diffusée en décembre 2014. A 67 ans, Louis Morin se dit inquiet pour la santé de ses compatriotes et soucieux de la protection des terres qui subissent les effets désastreux de la chlordécone entre autres molécules polluantes. En commercialisant cet amendement, il espère valoriser les productions des agriculteurs en contribuant à augmenter les rendements.

Les Verdimornais se laisseront-ils massivement tenter par l'aventure biologique ? Seul l'avenir nous le dira...

Pour tout renseignement, contactez Daniel LITTÉE : 0696 833 907



## Vie pratique

- mardi 17 février : rendez-vous à 5h pour le vidé en pyjama organisé par les associations de la commune ! Circuit : le bourg et ses environs.

## Carnet

### Décès



FREDOC Luce Lucien (15/12)

CAPRON Jeannine (24/12)

BOULANGE Albertine (02/01)